



Doc. 14863
09 avril 2019

Rôle et mission de l'Assemblée parlementaire: principaux défis pour l'avenir

Amendement¹ n° 20

M. John HOWELL, Royaume-Uni, Groupe des conservateurs européens
Sir Christopher CHOPE, Royaume-Uni, Groupe des conservateurs européens
Mme Branka STAMENKOVIĆ, Serbie, Groupe des conservateurs européens
M. Ian LIDDELL-GRAINGER, Royaume-Uni, Groupe des conservateurs européens
Sir Roger GALE, Royaume-Uni, Groupe des conservateurs européens
Mme Vida AČIENĖ, Lituanie, Groupe des conservateurs européens
M. Martin GRAF, Autriche, Membres n'appartenant à aucun groupe politique

Dans le projet de résolution, paragraphe 7, après les mots «objectifs statutaires de l'Organisation:» insérer les mots suivants:

«le respect de l'intégrité territoriale des États membres a été ébranlé par les actes illégaux de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, notamment l'invasion, l'occupation et l'annexion de la Crimée, une violation flagrante du droit international;»

Déposé par:

HOWELL John, Royaume-Uni, CE
AČIENĖ Vida, Lituanie, CE
CHOPE Christopher, Royaume-Uni, CE
GALE Roger, Royaume-Uni, CE
GRAF Martin, Autriche, NI
LIDDELL-GRAINGER Ian, Royaume-Uni, CE
STAMENKOVIĆ Branka, Serbie, CE

1. 2019 - Deuxième partie de session

